

En 1834, les citoyens de Québec donnèrent de nouvelles preuves de la confiance qu'ils avaient en M. Caron en l'élisant député à une majorité très-forte, avec M. Vanfelson, pour défendre leurs intérêts dans la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Ce ne fut qu'après les plus vives sollicitations qu'il consentit à accepter leur mandat.

Les libéraux étaient alors dans le plus fort de la lutte constitutionnelle qu'ils avaient entreprise pour la conquête de leurs droits politiques contre l'oligarchie anglaise. Ils réclamaient la réforme du Conseil Législatif, le contrôle exclusif des subsides, la réforme judiciaire et administrative, la responsabilité des membres du cabinet aux représentants du peuple. En un mot, ces derniers demandaient la régie absolue de leurs affaires intérieures ; ils voulaient faire cesser la nécessité des recours fréquents aux autorités anglaises et au bureau colonial, changer enfin le système défectueux du gouvernement de l'époque.